

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le marché postal continue de croître en 2024

Bruxelles, le 27 novembre 2025 – L'IBPT publie chaque année un observatoire postal établi à partir des données agrégées fournies par les opérateurs postaux. L'édition de 2025 révèle que la croissance du chiffre d'affaires enregistrée par le secteur postal en 2024 a connu une nouvelle augmentation de 2,7 %. Dans le segment des colis, qui représente plus de deux tiers du chiffre d'affaires du secteur postal, le nombre de colis envoyés a de nouveau augmenté après la baisse enregistrée en 2022. Le volume des envois de correspondance, en revanche, a continué à baisser pour s'établir à 76 unités par habitant.

Depuis 2012, et en se fondant sur une chronologie de données remontant déjà à 2010, l'IBPT surveille chaque année le marché belge des activités postales sur la base d'indicateurs concrets. Les indicateurs de l'« observatoire postal » donnent un aperçu de l'évolution en termes de chiffres des activités postales de bpost (le prestataire du service universel) et de ses concurrents. Avec l'observatoire postal, l'IBPT surveille également les investissements et l'emploi dans le secteur, l'accessibilité aux services postaux et la qualité du service.

Après une forte croissance en 2020 (+16,3 %) et en 2021 (+10,5 %) et un statu quo en 2022 (+0,6 %), le marché postal renoue avec une croissance plus nette, à savoir +4,1 % en 2023 et +2,7 % en 2024, représentant un chiffre d'affaires total de 3,724 milliards d'euros. Cette croissance peut être attribuée notamment au segment des colis et des envois express, qui a pris de plus en plus d'ampleur sur le marché postal avec le développement de l'e-commerce.

Le segment des colis et des envois express représentait 68 % du chiffre d'affaires du secteur en 2024, contre à peine 20 % en 2010. Les envois de correspondance, y compris les envois publicitaires adressés, représentaient encore 28 % du chiffre d'affaires total au sein du secteur postal en 2024, contre 74 % en 2010. Le segment de la distribution de la presse au domicile des abonnés a généré environ 4 % des revenus.

Entre 2023 et 2024, le volume d'envois de correspondance par habitant a diminué de 7,7 %. Le volume d'envois de correspondance a atteint 76 unités par habitant sur une base annuelle, alors qu'en 2010 ce chiffre s'élevait encore à 199 unités. Le chiffre d'affaires correspondant a également enregistré une baisse de 2,6 % par rapport à 2023.

En ce qui concerne le segment des envois express et des colis, le nombre d'envois a été multiplié par six entre 2010 et 2024 pour atteindre 408 millions d'unités. L'année 2024 a enregistré une croissance de 7,1 %, alors que l'année 2022 avait vu son volume diminuer pour la première fois dans notre observatoire. En 2024, 40 % du nombre total de services express et de colis avaient trait aux envois nationaux. Dans 24 % des cas, il s'agissait d'envois internationaux sortants. Les 36 % restants étaient des envois internationaux entrants. Ces colis internationaux ont pour destination ou origine principalement des pays voisins, à savoir les Pays-Bas, la France et l'Allemagne. Un fait surprenant est que la Chine n'apparaît pas dans cette liste, malgré la multitude d'articles issus de l'e-commerce qui en proviennent, car ceux-ci arrivent souvent en vrac, notamment via l'aéroport de Liège-Bierset, puis sont

expédiés par courrier postal national. Une enquête menée auprès de quatre grands opérateurs a révélé que ces derniers estimaient que 18 % en moyenne de leurs envois nationaux provenaient en réalité de Chine. Entre 2023 et 2024, les revenus dans le segment des colis et des envois express ont augmenté de 4,6 % pour atteindre un total de 2,36 milliards d'euros. Bpost possède également la plus grosse part de marché dans ce segment, et ce, tant en termes de chiffre d'affaires (20-30 %) que de volume (30-40 %). Sur la base des réponses de 16 opérateurs à notre enquête, nous constatons qu'environ 89 % du volume de colis et de services express a été envoyé par un utilisateur professionnel (B2X) en 2024. Dans environ 7 % des cas, le colis était envoyé par un particulier (C2X), et dans les autres cas (environ 5 %), il s'agissait de retours. Les réponses à l'enquête montrent qu'en 2024 environ 81 % de tous les colis et envois express expédiés ont été livrés à domicile ou à une adresse donnée. Les points de service postal pourvus en personnel représentent environ 17 %, tandis que les distributeurs automatiques de colis reçoivent environ 2 % du volume.

Le volume de presse distribuée a diminué en 2024 de 7,8 %, soit la deuxième baisse la plus forte enregistrée à ce jour dans ce domaine. Une fois encore, la baisse a été plus prononcée pour les périodiques que pour les journaux, de sorte que la part des journaux (52,5 %) a dépassé celle des périodiques (47,5 %) dans la presse distribuée. En 2010, le volume de presse distribuée était encore pourtant composé à 60,5 % de périodiques. Au total, il est tout de même question de plus de 327 millions de journaux et de périodiques distribués en 2024.

Par rapport à 2023, le niveau des investissements a diminué de 10 % en 2024, mais au total les investissements représentent tout de même 159 millions d'euros. Cela n'a toutefois rien d'étonnant puisque nous avons constaté en 2021 et 2022 des pics absolus en dépenses d'investissement, et nous nous situons actuellement en dessous du niveau d'investissements de 2020. Par rapport à 2010, le niveau des investissements en 2024 reste tout de même supérieur de 80 millions d'euros. Nous observons parallèlement, pour la huitième année consécutive, une augmentation de l'emploi salarié dans le secteur postal.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Boulevard du Roi Albert II 32 bte 10 | 1000 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

